



Annulation du Repas des Aînés....

A quelques semaines des fêtes de Noël, il est habituellement de tradition pour la Ville de Bellerive-sur-Allier d'organiser le Repas des Aînés. Depuis 2015, près de 680 convives se réunissent au Palais du Lac autour d'un repas gastronomique dans une ambiance musicale et intergénérationnelle.

En cette année particulière liée aux conditions sanitaires de la Covid-19, et afin de protéger ses aînés, la Ville de Bellerive a été décidé d'annuler ce rendez-vous tant attendu.

...remplacé par un colis gourmand.

Attentifs au bien-être des seniors, François Sennepin, Maire de Bellerive-sur-Allier, Frédérique Desprez, adjointe au Maire chargée des solidarités, Nicolas Ray, conseiller municipal chargé de l'organisation du Repas des Aînés et l'ensemble du Conseil municipal ont souhaité faire un geste de solidarité, d'amitié et de partage envers les Bellerivois âgés de 80 ans et +, en leur proposant en remplacement un colis gourmand composé de produits du terroir.

Ce sont près de 752 Bellerivois.es concernés par cette opération. Des courriers sont actuellement en cours de distribution dans les boîtes aux lettres par les élus.

Les personnes intéressées sont invités à se faire connaître en Mairie avant le 6 novembre 2020 (délai de rigueur). Contact : Secrétariat du Maire au 04 70 58 87 19.

Les colis seront à retirer en Mairie de Bellerive samedi 12 décembre 2020, de 9h à 12h et de 14h à 18h, dans le respect des règles sanitaires.

Les personnes ne pouvant pas se déplacer, et à condition de se faire connaître, se verront remettre directement les colis à domicile à compter du 14 décembre 2020.

Et toujours, un repas de Noël pour les résidents de l'Ehpad

Pour le traditionnel repas de Noël, le CCAS offre au nom de la municipalité le dessert (bûchettes) aux résidents de la Maison de Retraite Pierre-Masseboeuf et de l'Accueil de jour Aimé-Marquat. Il devrait être maintenu le vendredi 18 décembre 2020 au sein de l'établissement.

A savoir : la distribution de pâtes de fruits offerts chaque année aux Bellerivois résidant dans les autres établissements de la commune et aux alentours est suspendue, les services ayant eux-mêmes limité les accès aux visiteurs et à ce qui peut être apporté.